

**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES
(Biens photographiés)**

Je soussigné.....
.....
représentant.....
ayant autorisé, à photographier (date)
.....
en autorise l'utilisation de son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **j'autorise à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.**(Lieu et sujet)

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Presse,
- Livre,
- Carte postale,
- Exposition,
- Publicité,
- Projection publique,
- Concours,
- Autre :.....

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

..... **a remis au signataire qui le reconnaît copie des fichiers-image en moyenne résolution et en autorise l'utilisation et la diffusion mentionnant l'auteur, à titre documentaire.**

Les utilisations non prévues pourront faire l'objet d'une entente ultérieure entre les parties.

Chacune des parties s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Elle encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Les signataires se reconnaissent entièrement remplis de leurs droits et ne pourront prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à, le.....en deux exemplaires et de bonne foi.

Signatures précédées du nom et prénom :

Nombre de mots annulés :